

par *g* en allemand, c'est la partie antérieure de la langue qui se rapproche du palais, comme dans les mots *lieblich*, *selig*.

b. Dans le second, ou χ médian, le dos de la langue se rapproche de la partie moyenne du palais. Ce *ch* a un son tout différent de celui du précédent, par exemple dans les mots *tag*, *sagen*, *suchen*, *Aachen*, *ach*. Kempelen dit qu'il vient toujours à la suite d'un *a*, d'un *o* ou d'un *ou*. C'est, en effet, ce qui a lieu le plus ordinairement; mais la chose n'est pas de nécessité absolue, car les trois voyelles peuvent être associées aussi au *ch* antérieur, ainsi qu'il arrive même dans certains mots de la langue vulgaire, tels que *papachen*, *machachen*. La langue polonaise possède aussi ce *ch*.

c. Dans le troisième, ou χ postérieur, qui est particulier aux Suisses, aux Tyroliens et aux Hollandais, le dos de la langue se rapproche de la partie la plus postérieure du palais ou du voile palatin. C'est le κ (*keth*) des Hébreux, le κ (*kha*) des Arabes. Il existe aussi dans la langue bohème, d'après Purkinje.

Pour la prononciation du *sch* allemand, *ch* des Français, *sh* des Anglais, les dents des deux mâchoires sont rapprochées, ou même superposées, et la pointe de la langue se trouve derrière elles, sans y toucher. En Westphalie, on confond cette lettre simple avec $\sigma\chi$.

Dans la prononciation de l'*s*, les dents sont rapprochées ou en contact, et la pointe de la langue touche celles de la rangée inférieure. Le *th* des Anglais, le θ des Grecs, en sont des modifications.

Pour l'*r*, la langue vibre contre le palais. Tout son tremblottant n'est point un *r*, car le frémissement des lèvres vibrantes ne fait point entendre ce son. Haller regardait les vibrations de la langue pour la production de l'*r* comme autant de mouvemens volontaires, et pensait pouvoir s'en servir pour calculer la rapidité de l'action nerveuse. Mais évidemment il y avait malentendu de sa part; car les vibrations ne

sont ici que des tremblemens imprimés par le courant d'air à la langue qui lui résiste, et elles ne dépendent pas plus de la volonté que celles des lèvres quand on les fait frémir. Il y a deux sortes d'*r*: l'*r* pur ou lingual, dans la prononciation duquel la langue est la partie vibrante et le voile du palais reste en repos; l'*r* guttural, pour lequel la langue demeure tranquille et le voile du palais vibre. Cette dernière espèce produit le grasseyement. L'*r* manque dans la langue chinoise.

Dans la prononciation de l'*l*, la pointe de la langue s'applique immédiatement au palais, et l'air ne passe que des deux côtés, entre elle et les joues. On peut aussi former ce son d'un côté seulement. Il manque dans la langue zend.

Kempelen rangeait quelques unes de ces lettres parmi les consonnes avec intonation, parce que la voix se fait entendre en même temps que les bruits qui les produisent, comme lorsqu'on prononce l'*r* et l'*l*. Cependant toutes peuvent être rendues muettes. La consonnance de la voix ne fait que leur imprimer des modifications dont on ne tient pas compte quand il s'agit du parler à voix basse.

III. Consonnes muettes explosives.

Ce sont β , γ , δ , et leurs modifications π , κ , τ .

La situation des parties de la bouche qui sert à les former change d'une manière brusque; la formation commence par la fermeture de la bouche, et se termine par son ouverture. Aussi ne peut-on prolonger ces consonnes à volonté: le bruit qui les caractérise cesse dès que la bouche s'ouvre.

1° Consonnes explosives simples, β , γ , δ .

B, β . La bouche est close par les lèvres, et elle s'ouvre pour le passage du vent.

D, δ . La bouche est close par la langue appliquée à la partie antérieure du palais, ou à l'arcade dentaire, et elle s'ouvre pour le passage du vent.

G, γ . La bouche est close, plus en arrière, par l'applica-

tion de la partie postérieure du dos de la langue au palais, et elle s'ouvre pour le passage du vent.

Les consonnes muettes *b, d, g* sont généralement produites par la brusque ouverture des voies fermées; mais on peut aussi leur donner naissance par l'occlusion soudaine de ces mêmes voies.

2° *Consonnes explosives aspirées, p, t, k.*

Les sons *p, t, k*, correspondans à *b, d, g*, n'en sont que des modifications, dues à ce qu'une aspiration s'y joint au moment où la bouche s'ouvre. Par l'aspiration, le *b* devient *p*, le *d* devient *t*, et le *g* devient *k*. Les anciens, et, à leur exemple, Kempelen et Rudolphi, faisaient consister la différence entre les deux séries en ce qu'il y a résonance de la voix pour *b, d* et *g*. L'assertion n'est point exacte, car on peut rendre ces trois lettres parfaitement muettes. Suivant Schulthess, leur essence tient à la force du courant d'air; ce qui est vrai; cependant il n'y a pas nécessité que les ouvertures postérieures du nez se ferment avant l'explosion. La seule différence entre les deux séries dépend de l'aspiration qui succède dans la prononciation de *p, t, k*. J'ai donné cette explication dès l'année 1827.

Plusieurs bruits explosifs que nous avons la faculté de produire, ne sont point employés dans les langues.

Tous les sons principaux de la parole articulée appartiennent, comme on voit, au système de la parole à voix basse. Il n'y a qu'un petit nombre de modifications des consonnes dont la formation exige la consonnance de la voix, et qu'on ne puisse faire sortir à voix basse, comme le *j* allemand, le *j* français, le *ge*, le *z* français, l'*l* avec intonation, l'*r* avec intonation. A la place de ces consonnes avec intonation on emploie, dans la parole à voix basse, les consonnes muettes correspondantes. Ainsi on substitue au *j* allemand le *ch*, au *j* français le *sch*, au *z* français l'*s*, à l'*l* avec intonation l'*l* muette, à l'*r* avec intonation l'*r* muet.

On voit, d'après cela, qu'il est possible, dans l'éducation première des enfans, de recourir, pour la plupart des consonnes, au mode de prononciation qui consiste à les faire sortir comme de simples bruits, mais que toutes les consonnes avec intonation ne peuvent être ainsi formées à voix sourde, de sorte que cette méthode, employée sans discernement, est plus nuisible qu'utile, et perd les avantages incontestables qu'elle présente lorsqu'on sait en faire une juste application.

B. *Système des sons de la parole à haute voix.*

Dans la parole à haute voix, quelques consonnes restent muettes, c'est-à-dire bornées à de simples bruits, parce qu'elles ne sont pas susceptibles de s'allier à la consonnance de la voix. Telles sont les explosives *b, d, g*, et leurs modifications *p, t, k*; tel est aussi l'*h* parmi les consonnes soutenues. D'autres sont susceptibles d'un double mode de prononciation, à voix basse et à voix haute, dans ce dernier cas avec résonance de la voix: ce sont *f, ch, sch, s, l, r, m, n, ng*.

I. *Voyelles.*

La situation de la bouche est la même que dans la prononciation à voix basse. Le son se produit dans le larynx, comme il arrive au bruit des voyelles muettes, et le son laryngien est modifié par le canal pharyngien, par le canal oral et par l'ouverture buccale, de manière qu'il en résulte *a, e, i, o, ou, u, oe, ae*, et les voyelles nasillardes graves *a, ae, o, oe*. Les diphthongues sont des associations de deux voyelles, et Rudolphi les confond avec les véritables voyelles *u, oe, ae*. Enfin il faut encore ranger ici l'*e* muet, qui se rapproche déjà beaucoup des voyelles à voix basse.

Ces voyelles à voix basse ne se rencontrent généralement point dans la parole à voix haute. Il y en a pourtant des traces dans les idiomes slavés, par exemple dans le polonais.

II. *Consonnes qui restent muettes dans la parole à haute voix.*

1° Explosives, *b, d, g*, et leurs modifications *p, t, k*. Il est

de toute impossibilité d'unir ces consonnes muettes avec l'intonation de la voix. Essaie-t-on de les prononcer à haute voix, l'intonation vient après elles, et l'on n'a qu'une voyelle unie à *b, d, g* ou à *p, t, k*.

2^o *Continues*. La seule consonne continue qui soit absolument muette et incapable de s'unir avec l'intonation de la voix, est l'*h*. Si l'on tente de la prononcer à haute voix, l'éclat de la voix ne sort pas en même temps qu'elle, mais vient après, et l'aspiration s'éteint aussitôt que l'air produit un son en traversant les cordes vocales.

III. Consonnes qui, dans la parole à haute voix, peuvent être aussi bien prononcées muettes, c'est-à-dire comme simple bruit, qu'avec intonation de la voix.

Elles appartiennent toutes à la classe des consonnes : *f, ch, sch, s, r, l, m, n, ng*. Les consonnes avec intonation qui font partie de cette série manquent dans beaucoup d'idiomes. La langue française est celle où l'on en trouve le plus; elle les exprime tantôt par des lettres particulières, comme le *z* et le *j* pour l'*s* et le *sch* avec intonation, tantôt par un *e* muet placé après *l, m, n, r*. Un *e* bref et peu sensible venant après *l, m, n, r*, ne remplit pas le même objet, car c'est une intonation simultanée à la prononciation de ces consonnes. L'*e* muet placé après d'autres lettres ne signifie rien, à moins qu'il ne serve à déterminer avec plus de précision un caractère d'écriture dont on se sert aussi pour peindre d'autres sons; ainsi *ge* et *che* représentent le signe allemand *sch*, tandis que *g* suivi d'un *a* correspond au *γ*. La langue allemande n'a qu'un seul cas dans lequel elle distingue une consonne avec intonation de sa correspondante muette; c'est celui du *j*, qui diffère du *j* français; car le *j* allemand est le *ch* avec intonation, et le *j* français est le *sch* avec intonation. Kempelen a très-bien connu plusieurs des consonnes avec intonation; il sait, par exemple, que le *j* allemand résulte de l'intonation du *ch*, le

z français de l'intonation gazouillante de l'*s*, le *j* français de l'intonation du *sch*. Il range également *l, m, n, r* parmi les consonnes; mais je ne puis partager son avis. Enfin il regarde *b, d, g* comme des consonnes avec intonation, tandis qu'elles sont absolument muettes, ainsi que *p, t, k*, qu'il déclare muettes de leur essence. Voici les séries correspondantes des consonnes soutenues, tant muettes qu'avec intonation:

Muettes.

Avec intonation.

Soutenues nasales.

m

m. Dans l'écriture française, un *e* muet après *m*, mais sonnante avec lui.

n

n. Dans l'écriture française, un *e* muet après *n*, mais sonnante avec lui.

ng.

ng. Peut être, à volonté, prononcé avec intonation.

Les consonnes avec intonation peuvent aussi être formées un moment le nez étant bouché.

Soutenues orales.

f et *v*

v. L'*f* avec intonation sonne comme un *v* avec intonation.

χ, ch des Allemands;

manque en français.

j. Dans le mot allemand *ja*, si l'on prononce *cha* avec intonation, il en résulte *ja*. La langue polonaise la possède aussi dans le mot *ja* (je). On ne le trouve, en français, que dans le cas de l'*l* mouillée.

sch, che en français.

j. Dans *jamais* en français. Prononce-t-on *schamais* avec intonation de *sch*, on a *jamais*. Le *z*' polonais est le même son avec intonation.

l

l. En français, un *e* muet après l'*l*; mais cet *e* sonne avec l'*l* et non après; *salle, sable, ville*.

- r*. En français, un *e* muet après l'*r* ; mais cet *e* sonne avec l'*r* et non après ; *verre*.
- z*. En prononçant *zone*, *zèle*, avec un *s* muet, on a *sonne*, *sèle* ; lorsqu'on entonne légèrement l'*s*, on produit *zone*, *zèle*. Le *z* polonais est dans le même cas.

L'emploi qu'on fait des consonnes soutenues muettes et avec intonation varie beaucoup suivant les langues. Les soutenues nasales *m*, *n* peuvent très-bien être muettes au commencement des mots, par exemple dans *mond*, *narr*, tandis qu'à la fin elles sont presque toujours avec intonation, surtout lorsqu'elles viennent après d'autres consonnes, comme dans *darm*. Le *ng* peut bien être formé muet, et il est très-prononcé dans *magnus* prononcé à voix basse ; mais, dans la parole à haute voix, il est toujours un peu entonné.

Les soutenues orales *r* et *l* peuvent être complètement muettes au commencement des mots allemands, comme dans *rand*, *land*. A la fin des mots, elles peuvent l'être aussi, comme dans *war* ; mais elles sont la plupart du temps entonnées, même en allemand, où il n'y a point d'*e* muet qui indique l'intonation. Il peut arriver que des voyelles entières disparaissent entre des consonnes, quand on entonne celles-ci : ainsi *mer* pour *mir*, en allemand, n'est qu'une association d'un *m* et d'un *r* tous deux avec intonation, ou même d'un *m* muet et d'un *r* entonné. L'intonation de l'*r* peut, au reste, se rapprocher soit de l'*u*, soit de l'*i*. Un *r* absolument muet se rencontre quelquefois dans les langues slaves, comme dans le mot *piotr* en polonais. L'*l* muet se voit aussi dans la langue polonaise, après d'autres consonnes, par exemple dans les mots *kladl*, *szbldl*, *szedl* ; mais beaucoup de personnes ne le prononcent pas du tout.

L'intonation est parfois cherchée avec affectation, comme

lorsqu'on interpelle quelqu'un avec colère en lui disant *Monsieur... r!*

Le *χ* ou *ch* muet est propre à beaucoup de langues, de même que le *χ* entonné ou *j* allemand. La langue allemande a le *sch* muet, et la langue française le *sch* entonné, ou le *j* français. L'*s* entonné, ou le *z*, est propre au français. On voit que la langue française se distingue par le nombre des sons entonnés. La langue allemande a peu de consonnes entonnées ; elle ne possède que le *j* ou *χ* entonné, l'*r*, l'*l* et l'*f* ; mais le français et les idiomes slaves, malgré leur grande diversité sous d'autres rapports, ont des consonnes dont l'intonation est plus prononcée ; ainsi, on trouve dans le français et le polonais l'*s* entonné ou *z*, le *sch* entonné ou *j* français, et même dans le polonais le *χ* entonné, ou le *j* allemand. La langue française n'a pas le *χ* muet ; on n'y trouve des traces du *χ* entonné que dans l'*l* mouillé, qui n'est autre chose qu'un *l* entonné avec un *χ* entonné.

Ce qui caractérise la langue française, c'est le fréquent usage qu'elle fait des sons nasaux *m*, *n*, *ng*, et surtout cette autre particularité qu'elle ne les unit qu'à des voyelles nasales *a*, *o*, *æ*, leurs associations plus sonores avec *e*, *i*, ou lui manquant tout-à-fait. Dans les langues allemande et anglaise, toutes les voyelles se joignent à la consonne nasale *ng* : *ang*, *eng*, *ing*, *ong*, *ung*. Alors même que les Français écrivent *em*, *ing*, ils substituent, dans la prononciation, d'autres voyelles à celles de l'écriture, comme dans les mots *empereur* et *singulier*. De cet emploi restreint des sons nasaux possibles, qui oblige de multiplier l'usage de certains d'entre eux et leur association avec les voyelles nasales *a*, *æ*, *o*, résulte une sorte de monotonie nasale, tandis que la langue française se distingue si avantageusement sous d'autres rapports, notamment par l'abondance des consonnes molles entonnées. Ce qui frappe surtout, c'est le grand usage qu'elle fait du son *ang* et de ses diverses modifications, dans les mots *temps*, *évidemment*, *sang*, etc.

Les sons que je viens de passer en revue sont les élémens essentiels de toutes les langues perfectionnées : il ne peut être question ici des différentes manières de les exprimer, ni de la confusion qu'on fait si souvent des uns avec les autres. *Q*, *x* et *z* ne sont pas des consonnes simples. On pourra consulter Purkinje relativement à l'existence des divers sons dans les différentes classes de langues.

Outre les bruits consonnans ordinaires dont on se sert dans les langues parlées, il y a encore une foule d'autres bruits qui peuvent se produire dans la bouche et le larynx, tantôt explosifs, tantôt soutenus, comme ceux qu'on fait en mangeant, en se gargarisant, en détachant des mucosités du fond de la gorge, en gémissant, en baisant, en éternuant, en soupirant, en remuant vivement la langue d'un côté à l'autre, en avalant à petits traits, en faisant vibrer les lèvres, en claquant de la langue et des dents ou du palais, etc. Ce dernier bruit se rencontre, d'après Lichtenstein et Salt, dans la langue des Hottentots et d'autres peuples d'Afrique.

Les différens sons et bruits de la parole étant le résultat de conditions physiques déterminées, doivent pouvoir être imités par l'art à l'aide de machines. Il y en a quelques uns qu'on produit ainsi avec une grande facilité, le *b*, par exemple, quand on entonne dans un tube cylindrique, qu'on bouche et débouche alternativement avec la main, ou le *v* quand le tube est un tuyau d'anche à languette membraneuse. Kratzenstein, Kempelen et R. Willis se sont occupés de ce problème. On est parvenu à imiter une grande partie des sons de la parole. Mais les machines sont toujours imparfaites, en ce qu'elles exigent un appareil spécial pour chaque voyelle et consonne, ce qui rend très-difficile de les unir à une seule soufflerie pour la production des mots. Nous ne devons point être surpris de ce que certains Oiseaux, comme les Perroquets et les Corbeaux, sont capables de former des sons articulés, puisque leur bouche, considérée d'une manière générale, offre les

mêmes parois, avec des parties qui agissent comme soupapes. Nul doute qu'ils n'apprennent à les produire de la même manière que l'enfant acquiert cette aptitude. Les mouvemens nécessaires à la production de chacun finissent par passer en habitude, et par être ensuite aux ordres de la volonté lorsqu'elle a l'intention d'émettre les sons possibles.

C. *Ventriloquie.*

On connaît chez l'homme une manière particulière de parler qu'on désigne sous le nom de ventriloquie. Quelques physiologistes, comme Magendie, pensent que les sons produits par les ventriloques ne sont que des modifications du timbre de ceux auxquels l'organe vocal donne naissance. D'autres croient qu'ils ont une cause particulière, qu'ils tiennent, par exemple, à ce que le sujet articule pendant l'inspiration. Cette dernière opinion est la plus répandue. On ne saurait nier qu'il ne soit possible d'articuler en aspirant, malgré les difficultés qu'on est obligé de vaincre pour cela, et que les sons qui se forment ainsi n'aient quelque analogie avec ceux des ventriloques. Cependant je ne pense pas que cette théorie soit exacte. Il y a une autre manière bien plus facile d'imiter complètement la voix des ventriloques, en donnant un timbre tout particulier aux sons de la sienne, et je suis persuadé que c'est elle qu'emploient les ventriloques de profession. Je fais une inspiration profonde, de sorte que le diaphragme refoule les viscères abdominaux en avant, puis j'expire d'une manière toute particulière, en resserrant beaucoup ma glotte, et faisant sortir l'air très-lentement par la contraction des parois thoraciques, tandis que le diaphragme conserve la situation qu'il avait durant l'inspiration, et qu'en conséquence le ventre demeure poussé en avant pendant que je parle. Cette intonation au moyen d'un grand rétrécissement de la glotte et d'un souffle faible déterminé par les seules parois latérales de la poitrine, sans le concours des muscles abdominaux, donne

lieu au timbre particulier des sons de ce registre. On peut ainsi former des sons qui ressemblent à ceux d'un homme appelant de loin. Comme le ventre demeure gonflé tandis qu'on parle, on croit d'abord ventriloquer pendant l'inspiration; mais on ne tarde pas à se convaincre que c'est réellement pendant l'expiration; car, lorsque l'on continue jusqu'à ce qu'on n'ait plus d'haleine, la poitrine s'est resserrée de plus en plus, et quand il n'y a plus possibilité de produire aucun son par défaut d'air dans le soufflet, on est forcé de faire une nouvelle inspiration.

Parmi les effets que produisent les ventriloques, il y en a beaucoup qu'il faut attribuer à de simples illusions d'autres sens, de l'oreille par exemple, comme quand le sujet fait entendre des paroles qui ont l'air de venir d'un endroit déterminé. En général, nous distinguons très-peu la direction du son, et quand notre attention est dirigée vers un point, notre imagination est prête aussitôt à y rapporter ce que nous entendons.

D. Vices de la parole.

Une bonne prononciation suppose que la cavité orale est bien conformée et l'oreille juste. Les imperfections de la parole proviennent d'un défaut dans l'une et l'autre de ces deux conditions. La parole devient vicieuse en égard à la formation de certains sons, et en même temps nasonnante, lorsqu'il y a un trou à la voûte palatine. Elle devient incomplète chez ceux qui manquent de dents. On peut consulter Kempelen et Schulthess pour ce qui regarde les vices de prononciation relatifs à chaque lettre. Le bégaiement tient à l'inhabilité et l'immobilité de la langue. L'ivresse le produit d'une manière passagère, et la paralysie du nerf grand hypoglosse d'une manière permanente. Mais la parole peut aussi être imparfaite parce que les sons ne se succèdent pas convenablement, quoique le sujet ait la faculté de les former purs. Le bégaiement est l'impossibilité momentanée de prononcer une con-

sonne ou une voyelle ou de l'unir aux précédentes. L'obstacle peut se rencontrer au commencement ou dans le milieu des mots. Si la lettre difficile à prononcer se trouve au milieu d'un mot, il arrive souvent que la syllabe précédente ou celle qui ne peut sortir complètement est répétée plusieurs fois de suite, par exemple *zi-zi-zi-zitze*, *Ullachen*. Il manque dans le premier cas la possibilité d'unir la consonne *t* avec la voyelle *i* qui précède, et dans le second celle d'unir la consonne *l* avec la voyelle *a* qui la suit. La répétition de ce qui précède n'est pas, comme l'a très-bien fait remarquer Schulthess, ce qui constitue l'essence du bégaiement; c'est seulement une sorte de reprise pour trouver le passage, la transition. Si la consonne précédente est explosive, l'individu est enclin à la répéter, parce qu'il ne peut pas la soutenir à volonté et jusqu'à ce que la voyelle sorte. Mais si cette consonne est soutenue (*m, n, ng, f, z, sch, r, l, s*), la répétition n'est plus nécessaire, parce que le son peut être prolongé jusqu'à ce que la voyelle arrive. Exemples: *Bbbboire*, *l—lire*. Cependant il arrive aussi que l'homme qui bégaie répète la consonne soutenue, et prononce *Ulllire*. Quelquefois même il intercale involontairement, dans le mot, des lettres qui n'y appartiennent pas, *d, t, ng, nd* et autres. Schulthess pense que ce sont les voyelles et non les consonnes dont l'articulation difficile donne lieu au bégaiement. Cette remarque découle d'une observation attentive de la nature; toutefois, bien qu'elle rectifie une erreur jusqu'alors accréditée, elle va trop loin; car il arrive souvent que la voyelle est déjà formée, mais que la consonne qui vient après ne veut pas s'y unir. Je connais un jeune homme, très-versé dans les mathématiques, et qui a fortement bégayé autrefois; lorsqu'il prononçait son nom, il lui arrivait fréquemment de dire *Te-Tessot* au lieu de *Tessot*. Il y a encore beaucoup de circonstances où l'obstacle existe dès la première consonne d'un mot. Dans ces cas aussi, la cause tient moins à l'articulation par les parties actives de

la bouche qu'à une occlusion soudaine de la glotte, qui s'oppose au passage de l'air nécessaire pour produire telle ou telle consonne. Cette clôture de la glotte, sur laquelle Arnott surtout a appelé l'attention, ne survient que lorsqu'il s'agit d'associer ensemble certaines articulations, le passage de l'air restant libre pour d'autres, par exemple pour la répétition de la syllabe précédente. Au fond, l'obstacle est toujours à la glotte, soit qu'elle ne rende pas le son nécessaire quand il s'agit d'une voyelle, soit qu'elle ne laisse point passer l'air durant la tentative que le sujet fait pour articuler un son dans sa bouche. Ce travail de la part de la glotte s'annonce clairement, chez les personnes qui bégaiement beaucoup, par la gêne de l'expiration et par la congestion du sang dans la tête et les veines du cou. L'essence du bégaiement consiste donc en un état pathologique des mouvemens associés du larynx et de la bouche. Lorsqu'il est porté au plus haut degré, on observe aussi des mouvemens dans les muscles de la face; l'effet est le même que quand on veut contracter un muscle de la face, et que la face entière se contracte parce qu'on éprouve de la peine à isoler l'influx nerveux (1).

Je partage complètement l'opinion d'Arnott et de Schulthess quand ils assignent pour cause prochaine au bégaiement une affection spasmodique de la glotte. Cette affection est une occlusion momentanée de la glotte, soit par le rapprochement des cartilages aryénoïdes, qui s'appliquent l'un contre l'autre, soit par la pression qu'exercent les muscles thyro-aryénoïdiens, qui peuvent accoler les cordes vocales l'une à l'autre. Il faut tenir pour certain que cette affection momentanée est une association pathologique avec certains mouvemens de la bouche, en particulier de la langue, et qu'elle en dépend entièrement. Les parties de la bouche sont placées comme

(1) Magendie, art. BÉGALEMENT du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, Paris, 1830, t. IV, p. 63.

elles doivent l'être pour former le *b*; les lèvres peuvent aussi s'ouvrir comme l'exige l'explosion de cette lettre; mais il manque le courant d'air venant de la glotte. La marche naturelle pour remédier au bégaiement consiste donc à rendre facile l'association entre les mouvemens du larynx et les articulations. Chanter les mots est déjà un moyen d'y parvenir, parce que, dans le chant, l'attention se porte davantage sur la part que le larynx prend à la prononciation, qu'elle ne le fait dans la parole ordinaire. Aussi les personnes qui bégaiement chantent-elles mieux qu'elles ne parlent.

Tenir la langue trop basse dans la bouche paraît favoriser le bégaiement. La méthode de madame Leigh tend à corriger ce vice et à relever la langue vers le palais. Les anciens avaient recours à un moyen analogue quand ils faisaient tenir des corps étrangers sous la langue. La méthode indiquée par Arnott repose sur des notions physiologiques exactes, eu égard au bégaiement. Si les lèvres de la glotte étaient visibles comme celles de la bouche, dit cet écrivain, la nature du bégaiement ne serait pas demeurée si long-temps couverte d'un voile. La glotte se ferme de temps en temps chez l'homme qui bégaye: il s'agit de faire perdre cette habitude à la nature, par l'exercice. Arnott propose de faire unir tous les mots en un seul par des intonations intercalées, jusqu'à l'épuisement de l'haleine. Ce moyen est bon, mais il ne suffit pas, puisque l'obstacle principal existe la plupart du temps dans l'intérieur même des mots, et tient aux mouvemens associés que réclament certaines articulations. Si j'avais une méthode à proposer pour la guérison du bégaiement, outre le procédé d'Arnott, j'emploierais le suivant: Je ferais au sujet des écritures dans lesquelles il ne se trouverait aucune consonne absolument muette ou explosive (β , δ , γ , π , τ , κ); ces écritures ne contiendraient que des phrases dans la composition desquelles il n'entraînerait, outre les voyelles, que des consonnes susceptibles d'intonation concomitante (f , x ,